



PREFET D'ILLE-ET-VILAINE

**Direction Départementale de la Cohésion
Sociale et de la Protection des Populations**

**Service jeunesse et sports
Service Solidarités**

Dossier suivi par : Xavier Gabillaud

Secrétariat : Caroline Richard

Tél. : 02 99 28 36 32

Fax : 02 99 59 89 59

Mél : caroline.richard@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Conseil départemental de la jeunesse,
des sports et de la vie associative
du mercredi 18 décembre 2013.**

Compte-rendu

PJ : Liste des participants
Organigramme DDCSPP 35

Étaient présents : la liste des participants est annexée en pièce jointe.

A l'ordre du jour de cette réunion les sujets suivants ont été abordés :

- ✓ la directive nationale « jeunesse et sports » pour 2014 dont le plan national « jeunesse » ;
- ✓ le parcours coordonné,
- ✓ le service civique,
- ✓ un bilan annuel des agréments départementaux des associations, fédérations ou unions d'associations de jeunesse et d'éducation populaire ;
- ✓ un bilan du délégué départemental à la vie associative (DDVA) ;
- ✓ une présentation des priorités du centre national de développement du sport (CNDS) ;
- ✓ un bilan de l'activité de contrôle des accueils collectifs de mineurs (ACM) et des activités physiques et sportives (APS) ;
- ✓ la réforme des rythmes éducatifs ;
- ✓ un bilan des formations au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD)
- ✓ une présentation des actions de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) ;

Une fiche synthétique de chaque thème a été remise aux participants. Elles sont téléchargeables sur le portail des services de l'État : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sports-et-vie-associative/Jeunesse/Conseil-departemental-de-la-jeunesse-des-sports-et-de-la-vie-associative>

En préambule, M. Xavier GABILLAUD, directeur adjoint, présente les **missions** dévolues à la **direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Ille-et-Vilaine** (DDCSPP 35).

Issue de la réforme de l'administration territoriale de l'État, la DDCSPP 35 est une direction interministérielle qui a vu le jour au 1^{er} janvier 2010.

Divisée en deux pôles, cohésion sociale et protection des populations, elle intervient dans six grands domaines que sont :

- ✓ les politiques sportives ;
- ✓ les politiques de jeunesse, de vie associative et d'éducation populaire ;
- ✓ les politiques sociales, d'insertion et de lutte contre les exclusions ;
- ✓ les politiques environnementales ;
- ✓ les politiques de protection des populations, tant des consommateurs que de la santé animale et alimentaire ;
- ✓ les politiques d'égalité des femmes.

Vous trouverez en pièce jointe l'organigramme complet.

Son cadre d'action est défini notamment par la directive nationale d'orientation fixée par la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, Mme Valérie FOURNEYRON.

En Ille-et-Vilaine, trois grands axes « jeunesse et sports » sont fixés pour 2014 :

- ✓ maintenir la sécurité et la qualité des accueils collectifs de mineurs ;
- ✓ s'orienter vers les publics prioritaires : 16-25 ans et les publics les plus empêchés ;
- ✓ s'orienter vers les territoires les plus carencés.

Pour ce faire, la DDCSPP dispose de moyens financiers et humains dont :

- ✓ 190 000€ dédiés à la jeunesse et la vie associative(BOP 163)
- ✓ 280 000 € postes FONJEP
- ✓ 1 100 000 € pour le CNDS

M. GABILLAUD poursuit en quelques mots sur le **conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative** (CDJSVA). Cette instance consultative a vocation à intervenir sur deux champs au travers deux formations spécialisées :

- ✓ celle dédiée aux demandes d'agrément présentées par les associations de jeunesse et d'éducation populaire ;
- ✓ celle spécialisée en matière d'interdiction d'exercer en accueil collectif de mineur.

Afin de pouvoir réunir l'une ou l'autre de ces formations, il est important que l'arrêté portant nomination des membres du CDJSVA soit régulièrement mis à jour. Aussi, il est attendu que chaque instance représentée signale à Mme Caroline RICHARD pour le 17 janvier 2014, toute modification qui serait intervenue depuis la signature de l'arrêté du 25 octobre 2012.

M. Didier BUET présente ensuite le **parcours coordonné**. Réalisée en partenariat avec les missions locales, la mission de lutte contre le décrochage scolaire, la protection judiciaire de la jeunesse, certains centres sociaux et des fédérations d'éducation populaire, cette action expérimentale sera reconduite en 2014. L'ingénierie mise en place a vocation à être largement diffusée aux acteurs intéressés par la démarche.

M. Nicolas PARQUIC enchaîne avec le **service civique**. Axé sur du volontariat citoyen, ce dispositif est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans. Depuis septembre 2010, 946 volontaires ont été accueillis dans des structures de la région. On peut cependant observer un défaut de formation des tuteurs pour définir et préparer le projet d'avenir du jeune concerné.

M. Arnaud GADBIN poursuit sur le **Centre National pour le Développement du Sport**. Les crédits du CNDS sont issus des taxations opérées sur les mises de la française des jeux, les paris sportifs et les droits de retransmission des manifestations sportives. A destination des associations agréées et fédérées, il ne peut financer les activités UNSS. Toutefois une réflexion est menée pour accompagner les activités sportives périscolaires.

M. Nicolas PARQUIC, **délégué départemental à la vie associative** présente le guide pratique de l'association en Ille-et-Vilaine. Un exemplaire de cet ouvrage est disponible à la DDCSPP.

M. Christophe FOUILLÈRE fait un rapide bilan des **agrément jeunesse, éducation populaire**. Il propose de réunir la formation « agrément » avant la fin du premier trimestre 2014.

Il poursuit sur les **accueils collectifs de mineurs (ACM)** et notamment sur la procédure de contrôle des fiches complémentaires. Cette vérification ne se fait pas au détriment des organisateurs, bien au contraire, elle permet de les protéger en cas de recrutement de personnes dont l'honorabilité n'est pas clairement établie. L'objectif premier reste cependant la protection des mineurs. Un rappel est fait sur l'importance des démarches déclaratives permettant à l'État de contrôler a priori la conformité des organisations.

Puis M. Christophe FOUILLÈRE continue avec la **réforme des rythmes éducatifs**. Les représentantes des parents d'élèves (FCPE) indiquent avoir un retour plutôt positif auprès des écoles ayant adopté la réforme à la rentrée 2013. Les parents souhaitent toutefois être associés au projet d'école.

La démarche à conduire doit premièrement être fondée sur le projet puis ensuite sur la définition des horaires et non l'inverse.

La place et l'intérêt de l'enfant doivent rester au cœur des préoccupations. Il est indispensable de prendre en compte l'âge des enfants et de ne pas proposer les mêmes activités aux élémentaires et aux maternelles. Des temps d'entre soi et de repos doivent être préservés.

Mme Anne BOESINGER fait rapidement le bilan des **brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et de directeur (BAFD)**. Elle indique que depuis juillet 2013, il n'y a plus de crédit alloué pour les bourses BAFA au niveau national. Cependant, la DDCSPP prélèvera sur les crédits « jeunesse » une somme identique en 2014 pour maintenir le même niveau d'aide.

M. Mickaël TRIBALLEAU rappelle toutefois que la CNAF propose à tout stagiaire une aide de 91€ sans condition de ressource. Cette aide n'est demandée que par 50% des candidats titulaires du brevet.

La réunion se termine sur la présentation de l'appel à projet départemental dans le cadre de la **mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MiLDT)**.

M. Xavier GABILLAUD remercie l'ensemble des participants de s'être rendu disponible pour cette journée.

Annexes :

Liste des participants

Mme Anne BASTIEN	Caisse d'allocations familiales
M. Mickaël TRIBALLEAU	Caisse d'allocations familiales
M. BIZIERE	Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active
M. SMITH	Centre départemental olympique et sportif
M. HALET	Cercle Paul Bert
Mme TREGARO	Comité départemental de Canoé-Kayak
M. GAROT	Comité départemental de Hand
Mme GOUESNARD	Confédération syndicale des familles
M. Bertrand COUTURIER	Conseil général
M. Christophe FOUILLERE	DDCSPP – Chef du service Jeunesse et Sports
M. Nicolas PARQUIC	DDCSPP – Délégué départemental de la vie associative
Mme Anne BOESINGER	DDCSPP - Responsable du Pôle Cohésion Sociale
M. Xavier GABILLAUD	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
M. Didier BUET	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
M. Arnaud GADBIN	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
Mme Sophie VILDEY	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations – Attachée stagiaire
Mme COMPAIN	Fédération conseils des parents d'élèves
Mme VELTER	Fédération conseils des parents d'élèves
Mme Béatrice BRIAND	Fédération des centres sociaux
M. André SOUCHET	Fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture
Mme LEBORGNE BRIAND Anne	FRANCAS
Adjudant-Chef Pascal MENADA	Groupement de gendarmerie d'Ille et Vilaine - Brigade de prévention de la délinquance juvénile
Mme Anne ROBIN (AROEVEN)	Jeunesse au plein air
Mme GARNIER	LÉO LAGRANGE
M. LEZIART	Office des sports de Rennes
Mme FRELAUT	Office des sports de Rennes
M. Alain SAINT JALMES	Services départementaux de l'éducation nationale
M. CALVET	Union française des centres de vacances
Mme Anaëlle BOSCHAT	Stagiaire IASS
Mme Alice SANCHEZ	Stagiaire IASS
Mme Amy GAYE	Stagiaire IASS

Étaient excusés

Mme Françoise GATEL	Association des maires de France
M. TOURENNE	Conseil général
M. Patrice BEAUX	Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
Mme AUBRY	FRANCAS
Mme Nathalie BORDEREAU	Union départementale des associations familiales
M. Alain LEMAIRE	Union nationale des syndicats autonomes